

Dans nos précédents tracts, nous vous présentions l'intérêt de vous syndiquer et de vous présenter sur des listes sous l'étiquette CGT pour les prochaines élections

Depuis plusieurs mois de nombreux salariés nous rejoignent sur nos listes.

Il n'est pas trop tard pour participer à cette aventure collective qui permettra à la CGT de l'emporter et de devenir majoritaire à APF France handicap.

Ceci évitera à l'avenir les signatures d'accords de régression sociale faites depuis des décennies par la CFDT.

- Nous avons en mémoire plus récemment l'exemple de l'accord d'annualisation d'aménagement du temps de travail d'octobre 2021.
- Les Négociations Annuelles Obligatoires ne proposant des primes qu'à certains salariés des EA alors que tous avaient participé à l'effort.
- Et dernièrement la signature d'un accord forfait jour dans le contexte actuel de fortes tensions sur nos métiers à l'APF qui risque de conduire ceux qui les ont signés à une surcharge de travail et un volume horaire important, et ce sans aucune garantie de préservation de la santé et de la sécurité des salariés.

Nous vous rappelons qu'il est difficile pour nous d'intervenir dans les établissements où nous ne sommes pas élus. En effet si la CGT n'est pas présente, elle n'a aucune légitimité pour aider à résoudre une problématique et accompagner localement un salarié.

Pour pouvoir défendre au mieux les intérêts de l'ensemble des salariés d'APF France handicap, la CGT a besoin d'être présente sur l'ensemble des CSE d'établissement.

Rendre majoritaire la CGT à APF France handicap, c'est :

- Permettre à la CGT d'être plus représentative au niveau de la branche de négocier la meilleure convention collective unique étendue. Comme vous le savez, cette nouvelle convention permettra une fois négociée de regrouper les 5 conventions collectives du médico-social.
- Éviter ce que nous avons vu lors des négociations autour du Ségur, où la CFDT n'a pas hésité à signer tous les avenants à notre convention ne permettant pas à tous les salariés d'obtenir le Ségur.

La CGT ne se contentera jamais d'obtenir quelques miettes pour quelques salariés.

Constituer une liste CGT et faire voter CGT c'est la seule garantie d'être accompagné et défendu à APF France handicap.

15 octobre 2023

Une action de la CGT

En 2021 et 2022 dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires, la CGT a refusé de la signer principalement à cause de la prime au mérite proposé dans les Entreprises adaptées ayant réalisées des excédents.

Pour rappel, les entreprises excédentaires étaient uniquement celles qui avaient pu produire des masques, celles-là mêmes désignées par la direction générale de l'APF.

Pendant que les autres salariés des autres EA étaient en chômage partiel et subissaient une baisse de leurs revenus, contribuant de fait à limiter les charges.

Cette situation nous paraissant discriminatoire pour ceux qui étaient déjà sacrifiés financièrement, de ne pas obtenir comme les autres, une prime.

Pour cette raison, contrairement à la CFDT en 2021, nous n'avons pas signé la NAO ainsi qu'en 2022.

**Retrouvez nous sur
notre chaine Youtube :**
<https://www.youtube.com/@cgtapf>



**tous nos tracts et
informations en vidéo**

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?